



SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°71-2022-009

PUBLIÉ LE 11 JANVIER 2022

Sommaire

Centre Hospitalier de Mâcon /

71-2021-11-24-00005 - Décision du Directeur N°61-2021 portant délégation de signature Direction des Affaires Financières Bureau des admissions (2 pages)

Page 3

Centre Hospitalier de Mâcon

71-2021-11-24-00005

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L6143-7 et D6143-33 à 35,
Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 10 avril 2020 plaçant à compter du 6 juillet 2020, Monsieur Jean-Claude TEOLI dans l'emploi fonctionnel de Directeur du Centre Hospitalier de Mâcon,

Vu l'affectation de Madame Estelle LUCAS en qualité de Directeur des Affaires Financières, de la Performance et du Contrôle de Gestion au Centre Hospitalier de Mâcon, à compter du 2 janvier 2018,

Vu les décisions n°53-2020 et 54-2020 portant respectivement définition de l'organigramme nominatif et fonctionnel de la direction du Centre Hospitalier de Mâcon et attributions des membres de l'équipe de direction dudit établissement,

Vu les décisions n°60, 61, 62, 63-2020 en date du 30 novembre 2020, portant délégation de signatures au sein du Bureau des Entrées,

Considérant les fonctions occupées par les agents ci-dessous nommés au sein de ladite direction, et plus particulièrement au Bureau des Admissions, et les besoins identifiés quant à la signature de certains actes,

DECIDE

ARTICLE 1 En cas d'absence ou d'empêchement simultané de Monsieur Jean-Claude TEOLI, Directeur et de Madame Estelle LUCAS, Directeur adjoint, et d'absence concomitante de Madame Annie DUBUC, Attachée d'administration Hospitalière principale, de Madame Anne REVIRON, Adjoint des Cadres, de Madame Myriam RIDET, Adjoint des Cadres, de Madame Florence COMBIER, Adjoint des Cadres, délégation est donnée aux agents du Bureau des Admissions ci-après nommés :

- Madame Géraldine PAUGET, Adjoint administratif ;
- Madame Mélanie GABIOT, Adjoint administratif ;
- Madame Virginie CHEVALIER, Adjoint administratif ;
- Madame Feiza HAOUAS, Adjoint administratif ;
- Madame Marjorie BRUCHARD, Adjoint administratif ;
- Monsieur Sébastien LIMONET, Adjoint administratif ;
- Monsieur Farid BELKHIR, Adjoint administratif.

A l'effet de signer les permissions de sorties des malades,

ARTICLE 2 La présente décision sera notifiée aux intéressés et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Saône et Loire. Elle sera également transmise au Trésorier Principal et affichée au sein de l'établissement.

ARTICLE 3

Cette décision peut, conformément aux dispositions du Code de Justice Administrative, être contestée par recours gracieux auprès du Directeur ou par recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Fait à Mâcon, le 24 novembre 2021



Le Directeur,

Jean-Claude TEOLI

Notifié aux intéressés, le 17/12/2021

(signatures) Belkhir

HAOUAS Feiza

BAUCHARD Yvonne

~~GABIOT~~ GABIOT Melanie